

LA NOUVELLE CATÉGORIE DE L'EXPÉRIENCE CANADIENNE

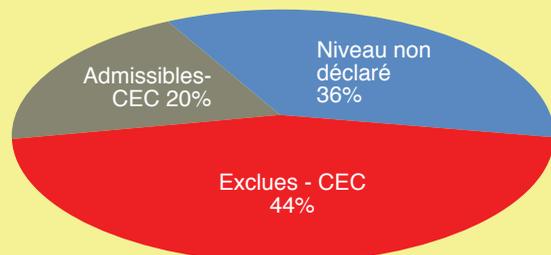


Citoyenneté et Immigration Canada a récemment instauré la Catégorie de l'expérience canadienne (CEC), qui offre la résidence permanente à certains travailleurs sous statut temporaire, sur la base d'une expérience de travail « qualifié ». Toutefois, les travailleurs temporaires « peu qualifiés » sont exclus de la CEC. Les femmes et les personnes racialisées forment la majorité des personnes exclues.

Les statistiques du gouvernement démontrent que la moitié des travailleurs étrangers temporaires sont exclus de la CEC (parmi ceux dont le niveau de qualification est mentionné).

La plupart des femmes travailleuses temporaires sont exclues de la CEC (69% des femmes dont le niveau de qualification est connu).

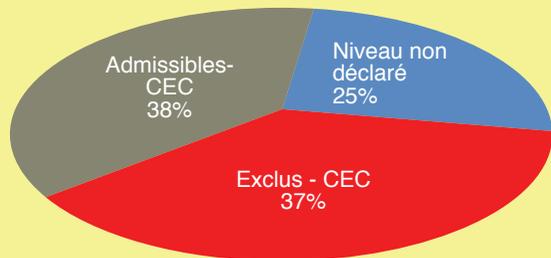
Femmes travailleuses temporaires, données de 2007



Source: Citoyenneté et Immigration Canada, Faits et chiffres 2007

Les travailleurs étrangers temporaires exclus de la CEC sont en grande demande au Canada – cependant, on leur réserve un statut temporaire de deuxième classe.

Travailleurs temporaires, données de 2007



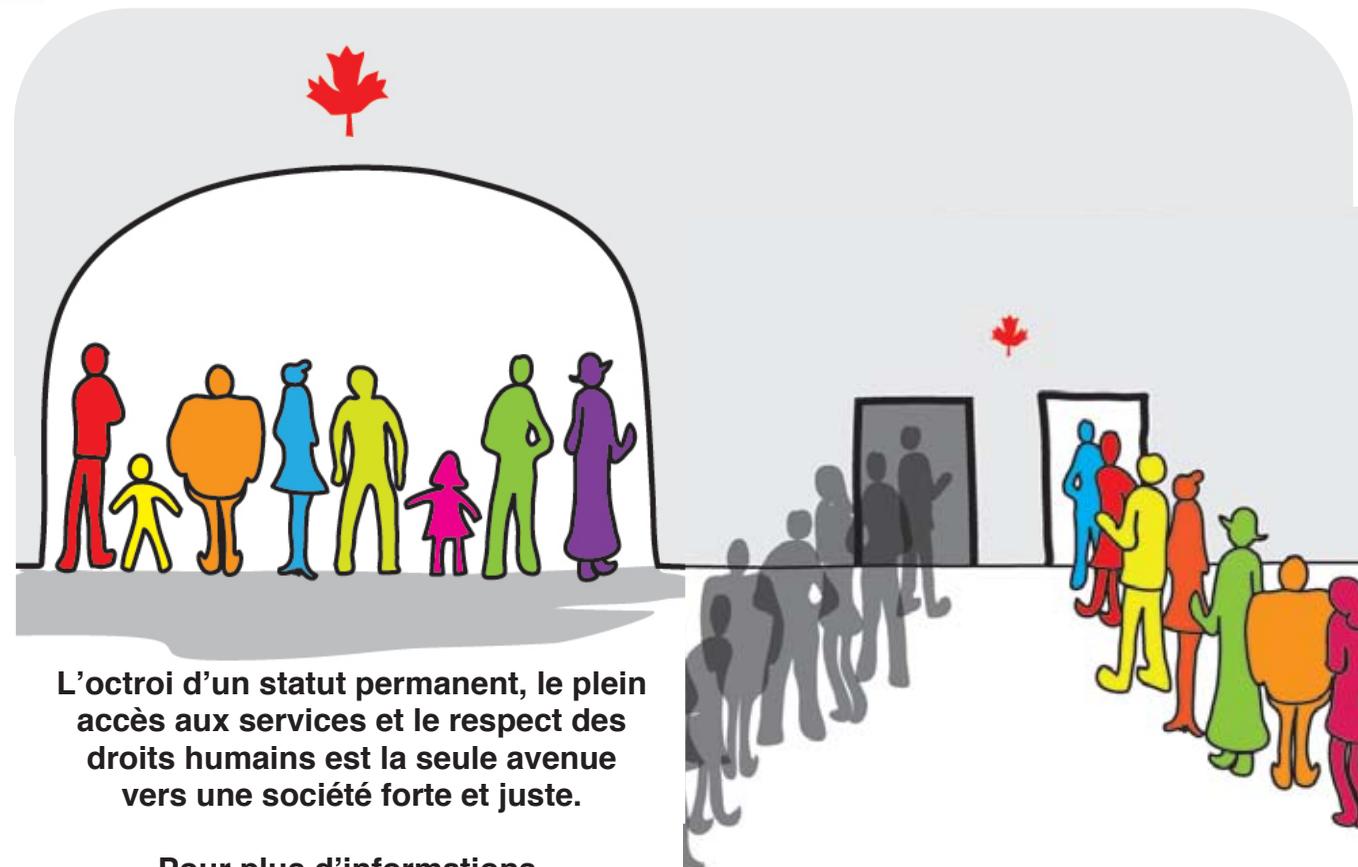
Source: Citoyenneté et Immigration Canada, Faits et chiffres 2007

CE QU'IL FAUT FAIRE

LE CANADA DEVRAIT:

- Recentrer sa politique d'immigration sur le statut permanent plutôt que temporaire.
- Accorder plus de droits et une meilleure protection aux travailleurs étrangers temporaires.
- Accroître les possibilités pour les travailleurs « peu qualifiés » de devenir résidents permanents.

L'ESSOR DE LA MIGRATION TEMPORAIRE AU CANADA: Un changement de cap radical



L'octroi d'un statut permanent, le plein accès aux services et le respect des droits humains est la seule avenue vers une société forte et juste.

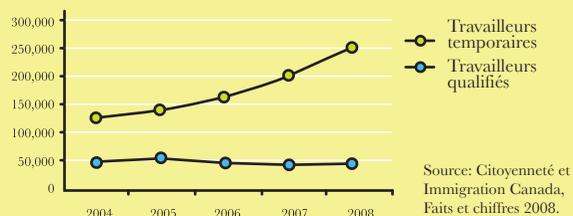
Pour plus d'informations,
ccrweb.ca/travailleurs temporaires.htm



DES CHANGEMENTS IMPORTANTS

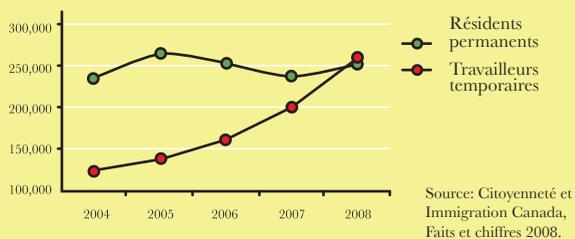
De plus en plus de personnes sont admises au Canada avec un permis de travail temporaire, plutôt que comme résidents permanents. Dans les cinq années entre 2004 et 2008, le nombre de personnes présentes au Canada à titre de travailleurs étrangers temporaires a plus que doublé¹. Au cours de la même période, le nombre de résidents permanents dans la catégorie des travailleurs qualifiés a diminué.

Comparaison entre travailleurs temporaires (au 1er déc.) et travailleurs qualifiés (requérant principal), 2004 - 2008



En 2008, le nombre de travailleurs étrangers temporaires au Canada a dépassé le nombre total de résidents permanents admis dans la même année.

Comparaison entre nouveaux résidents permanents et travailleurs temporaires, 2004 - 2008



¹Nous utilisons ici le terme « travailleurs étrangers temporaires » en référence à la terminologie gouvernementale pour ces programmes. Toutefois, nous savons que le terme « étranger » est problématique et renforce l'exclusion de ces travailleurs de la société canadienne.

Les travailleurs étrangers temporaires incluent toutes les personnes admises à titre temporaire au Canada afin de travailler, dont les aides familiales résidentes, les travailleurs agricoles saisonniers et les travailleurs embauchés dans le cadre du Projet pilote relatif aux professions exigeant un niveau réduit de formation.



POURQUOI EST-CE PRÉOCCUPANT?

Traditionnellement, les immigrants arrivent au Canada avec un statut permanent et la plupart deviennent citoyens. Dans un pays bâti sur l'immigration, nous savons que les immigrants sont indispensables pour l'avenir du pays.

Le récent virage vers la migration temporaire constitue un changement radical de politique, effectué sans véritable débat public.

La migration temporaire à grande échelle a d'importantes implications sociales, politiques et humaines.

Selon un rapport récent de l'OCDE, les pays d'« immigration permanente » comme le Canada sont moins susceptibles de développer une réaction anti-immigrant, même en temps de crise économique.²

²Organisation de coopération et de développement économiques, Perspectives des migrations internationales 2009, <http://www.oecd.org/els/migrations/pmi>

STATUT TEMPORAIRE : CONSÉQUENCES POUR LES TRAVAILLEURS

•Leurs droits n'étant pas pleinement protégés, ils sont vulnérables à l'exploitation et aux imprévus, tels que la maladie, les mises à pied et les accidents de travail.

•Dans la plupart des cas, ils n'ont pas accès aux programmes d'intégration tels que les cours de langue.

•Ils ne peuvent pleinement contribuer à la société canadienne.

•Dans la majorité des cas, les membres de la famille ne peuvent accompagner le travailleur – ou s'ils le peuvent, ils n'ont pas nécessairement le droit de travailler ici.

•Alors que le gouvernement fédéral facilite pour les employeurs l'embauche de travailleurs migrants, il n'a pas mis en place un cadre national de protection pour ces travailleurs.

MIGRATION TEMPORAIRE : IMPACTS SUR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE

•On assiste au développement d'une société à deux vitesses, dans laquelle une partie de la population n'est admise que pour sa force de travail, sans avoir les mêmes droits et séparée de sa famille. L'inégalité crée des sociétés malsaines.

•De façon générale, le recours aux travailleurs migrants temporaires contribue à affaiblir la main d'oeuvre : les mauvaises conditions de travail, une protection réduite, de bas salaires et l'absence de bénéfices constituent la réalité d'un nombre grandissant de travailleurs.

•Lorsque leur visa expire et qu'ils doivent quitter, le Canada perd des travailleurs qui ont acquis une expérience et développé des liens avec la société canadienne.

Une prétendue pénurie de main d'oeuvre pourrait s'expliquer par le bas niveau des salaires. Un hôtel en Colombie-Britannique recrutait des travailleurs étrangers temporaires pour combler une pénurie, alors qu'un autre hôtel à proximité ne manquait pas de personnel parce qu'il offrait des salaires plus élevés.³



LA VULNÉRABILITÉ ACCRUE DE CERTAINS TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

Les travailleurs étrangers temporaires ne sont pas tous traités de la même façon. Les travailleurs « qualifiés » ont beaucoup plus de droits que les travailleurs considérés « peu qualifiés ». Ces derniers viennent surtout des pays du Sud. Plusieurs d'entre eux n'ont d'autre choix que de s'exiler pour travailler afin de nourrir leur famille, mais ils ne sont pas admissibles à l'immigration permanente au Canada. Ils acceptent des conditions de travail que les Canadiens refusent, afin d'envoyer de l'argent à leur famille. En leur offrant uniquement un accès à la migration temporaire, le Canada marginalise davantage ces travailleurs, dont la plupart sont racialisés.

Les recruteurs, payés par les entreprises canadiennes pour trouver des travailleurs temporaires à l'étranger, imposent souvent des frais aux travailleurs, même sans en avoir le droit. « Un travailleur étranger temporaire peut être facturé 8 000 \$ en frais de recrutement, par exemple, pour un emploi dont le salaire n'est que 20 000 \$ au Canada. »⁴

³David A. Green "Wages, markets and temporary workers", Canadian Centre for Policy Alternatives, juin 2007 <http://tinyurl.com/1xbz9e>

⁴Ottawa loosens clamps on 'rogue' job recruiters, Toronto Star, 20 juillet 2009 <http://www.thestar.com/article/668752>